

Berthoud, le 21 février 2011

Communiqué de presse

## **Le cautionnement des arts et métiers en faveur des PME en Suisse restructuré réussit son baptême du feu**

**L'évaluation réalisée par Ernst & Young sur mandat du seco donne de bonnes notes aux coopératives de cautionnement pour PME – le cautionnement sera définitivement maintenu dans le cadre de la «Promotion de la place économique par la Confédération 2012-2016» au terme de la phase d'essai à la fin 2011.**

**La CC Centre a pris connaissance avec satisfaction du rapport d'évaluation externe relatif au cautionnement des arts et métiers pour PME réalisé par Ernst & Young (E&Y). Sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'économie seco, les spécialistes de l'entreprise de conseil économique parviennent à la conclusion que le cautionnement en Suisse a pu être renforcé pour toutes les parties depuis la réorganisation de la mi-2007. En peu de temps, il a été possible d'atteindre les objectifs quantitatifs et de multiplier par plus de deux le montant des cautionnements. A la fin de l'année dernière, environ 1'700 PME en Suisse avaient pu bénéficier d'un cautionnement. Les crédits cautionnés s'élevaient à un montant total de 215 millions de francs. D'après l'évaluation, l'attractivité des cautionnements pour PME en Suisse a fortement augmenté au cours des dernières années. Grâce aux activités des coopératives de cautionnement pour PME, environ 17'000 emplois ont pu être assurés durablement ou nouvellement créés en Suisse. En outre, le rapport E&Y part du principe que dans le cadre du système restructuré, il sera possible d'augmenter encore le volume des cautionnements durant les années à venir. Le rapport relève un potentiel d'amélioration dans le domaine des activités de marketing, de la collaboration entre les coopératives de cautionnement régionales ainsi que dans la mise en réseau avec les services compétents au niveau cantonal.**

«Eu égard au développement globalement positif, il est conséquent que le cautionnement réorganisé ne soit pas seulement définitivement maintenu après la phase d'essai de quatre ans, mais qu'il soit encore renforcé par la Confédération», commente Rolf Portmann, Président de l'administration de la CC Centre, les plans actuels du seco. Rolf Portmann y voit notamment une reconnaissance du travail accompli par son organisation. «Dès lors que les objectifs définis par la Confédération ont dans l'ensemble été clairement dépassés, ce n'est que logique que le cautionnement demeure en place à l'avenir comme un pilier important du financement des PME», ajoute Rolf Portmann.

La CC Centre veut également s'engager activement, en collaboration avec la coopérative de cautionnement de Suisse romande CRC-PME (Pully/VD) et la coopérative de cautionnement pour les femmes, active dans toute la Suisse, la SAFFA (Bâle), pour que la limite actuelle des cautionnements soit, dans des cas particuliers, augmentée d'un demi-million à un million de francs. D'après les trois coopératives de cautionnement, qui représentent ensemble environ deux tiers du marché suisse, cette adaptation permettrait à l'avenir une meilleure couverture des besoins d'investissement des petites et moyennes entreprises de production qui ont nettement augmenté ces derniers temps.

Rapport Ernst & Young: <http://www.seco.admin.ch/themen/00476/00487/02171/index.html?lang=fr>

Pour d'autres informations et renseignements :

**www.bgm-ccc.ch**

Dr Rolf Portmann, Président de l'administration CC Centre  
c/o Portmann + Portmann SA, Marktgasse 55, case postale 728, 3000 Berne 7  
Tél. : 031 326 76 70 ; Fax : 031 326 76 71 ; E-mail : [info@portmann-portmann.ch](mailto:info@portmann-portmann.ch)

André Kormann, Directeur CC Centre  
Bahnhofstrasse 59 D, case postale 1104, 3401 Berthoud  
Tél. 034 420 20 20 ; Fax 034 420 20 29 ; E-mail : [info@bgm-ccc.ch](mailto:info@bgm-ccc.ch)

#### **Informations sur le cautionnement des arts et métiers**

Grâce au système des coopératives de cautionnement soutenues par la Confédération, les PME des arts et métiers peuvent bénéficier plus facilement de crédits bancaires

Le Conseil fédéral a mis en vigueur le 15 juillet 2007 une nouvelle base légale, qui rend le cautionnement des arts et métiers encore plus attrayant pour les PME.

Il existe actuellement trois coopératives de cautionnement des arts et métiers régionales (CC Centre à Berthoud, OB TG à St-Gall et CRC-PME à Pully), ainsi qu'une coopérative pour les femmes, active dans toute la Suisse, la SAFFA. Elles ont toutes pour but de faciliter l'accès des PME aux capitaux de tiers pour ainsi assurer et créer durablement des places de travail. A cet effet et pour garantir le crédit bancaire sollicité par une entreprise, elles assument un cautionnement solidaire.

Les cautionnements peuvent couvrir des crédits allant jusqu'à CHF 500'000.-. La Confédération soutient l'activité des coopératives de cautionnement en prenant en charge les risques de pertes à hauteur de 65%, ainsi qu'en contribuant aux frais administratifs. Ces contributions permettent aux coopératives de réduire les frais d'examen et de surveillance facturés aux PME ainsi que les primes de risque. Cela contribue à rendre le système plus attractif pour les PME.